

Article Var Matin du Mardi 15 avril 2014 :

Rythmes scolaires : soutien de la FCPE, pétition de FO

À la suite de la position d'Hubert Falco, maire de Toulon, qui a décidé de ne pas appliquer les nouveaux rythmes scolaires dans sa ville (*nos éditions de vendredi*), la FCPE, principale association de parents d'élèves, réaffirme son soutien à cette réforme. Et « demande son application sur l'ensemble des communes varoises ».

« Peu importe que cette réforme fasse l'objet d'une loi ou d'un décret, l'essentiel étant le respect du rythme biologique de nos enfants », souligne Patricia Bouglet, présidente de la FCPE du Var. Hubert Falco avait en effet estimé ne pas se mettre hors la loi en n'appliquant pas ce texte.

« Quant aux parents d'élèves invoqués, partisans du refus de cette réforme, qui sont-ils ? Certainement pas ceux de la FCPE, invités à rencontrer l'adjoint délégué aux affaires scolaires dans le but de préparer les temps d'activités périscolaires » (après l'école), conclut Patricia Bouglet. Et de préciser : « La politique est faite de choix. Choix de construction de rond-point ou de

soutien à l'éducation de nos enfants ! »

Organisation par l'inspection

Si, pour l'instant, trois maires seulement du Var (celui de Toulon, de La Valette et de Six-Fours) ont décidé de refuser la réforme, contre huit dans les Alpes-Maritimes (dont Christian Estrosi, maire de Nice) d'autres, principalement à droite, risquent de suivre le même chemin. Les élections municipales ont rebattu quelques cartes, avec des changements de majorité.

Dans le Var, 13 communes ont adopté à la dernière rentrée la réforme Peillon. « Pour ces communes, nous proposons que celles qui le veulent continuent et que les autres sortent du dispositif, le temps de se remettre tous autour de la table », suggère le SNUipp, principal syndicat enseignant du premier degré.

Que se passera-t-il pour les communes qui boudent les nouveaux rythmes ? Jean Verlucco, le directeur des services départementaux de l'Éducation nationale

(DASEN), qui espérait bien il y a quelques semaines encore, ne pas se trouver confronté à ce cas de figure, a déjà expliqué que c'était à lui d'arrêter, dans ce cas, l'organisation du temps scolaire. C'est-à-dire les horaires des cours. Ce qui signifie que les enfants seraient mis dehors à 15h30 si aucune activité périscolaire n'est organisée par leur commune. Une situation qui aura du mal à passer auprès des familles...

AG des maires le 26 avril

En fait, il est clair que les élus, en lançant ce bras de fer, lorgnent sur une rallonge financière que leur accorderait le nouveau ministre de l'Éducation nationale afin de financer les activités après l'école. Il existe bien une aide de l'État mais elle risque de disparaître à la rentrée 2015. Les débats lors de l'assemblée générale électorale des maires du Var prévus le 26 avril à Brignoles, où les élus doivent choisir leur président et son conseil d'administration, risquent d'être

agités. Même si l'ordre du jour ne prévoit pas de discussion sur ce sujet, partisans et opposants à la réforme, présents à cette réunion, vont certainement en profiter pour se compter. Enfin, du côté des enseignants, la section départementale SNUDI FO appelle l'ensemble des personnels des écoles du Var à signer la pétition nationale. Celle-ci exige l'abrogation du décret des rythmes scolaires, qui entraîne, selon ce syndicat, « l'inégalité territoriale, une dégradation des conditions de travail, une remise en cause des droits statutaires des personnels, la confusion scolaire et périscolaire et la mise sous tutelle des enseignants par les collectivités territoriales ».

Quant au SNUipp, il suggère à chaque conseil des maîtres, dans chaque école, d'envoyer une lettre au DASEN (inspecteur d'académie), lui demandant de « ne pas poursuivre la généralisation du dispositif dans notre département ».

CATHERINE AUBRY
caubry@varmatin.com

Le 1^{er} Ministre, tout juste nommé, a annoncé le 8 avril « un assouplissement du cadre réglementaire des rythmes scolaires ». La pétition nationale du SNUDI FO « le seul assouplissement possible c'est l'abrogation » rencontre un écho important : **Personnels des écoles du Var, signez faites signer !**

Jour après jour, de plus en plus de maires annoncent qu'ils ne mettront pas en place cette réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014, des rassemblements, des lettres ouvertes, des délégations se multiplient dans de nombreuses villes, notamment à Angers, Lyon, Villeurbanne, Saint Denis...avec le SNUDI FO, le SNUIPP FSU, la CGT, SUD en direction des Maires pour exiger la non application du décret du 24 janvier 2013 et en direction du Ministre pour qu'il suspende la réforme et abroge le décret.

C'est ce que le SNUDI FO, avec sa fédération, la FNEC FP FO, propose aux autres organisations syndicales du département du Var.